TOURCOING

A l'Union des familles nombreuses

De gauche à droite, au premier rang : M. Leurent, Mme Caulliez, MM. Marescaux, Tirloy, E. Motte, Alphonse Motte, René Trenteseaux, *photographiés samedi lors de l'inauguration du siège de l'Union des familles nombreuses.* (Ph. J. de Rx.)

MERCREDI 30 DÉCEMBRE :

Hôtel de ville : 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Caisse d'épargne : fermée jusqu'au 2 janvier.
Biblioth. communale : 14 à 17 h. 30.
Biblioth. populaire : 9 à 11 h. 30.
Consulat belge : 9 h. à 12 h.
Famille du soldat : 9 à 11 h. 30 et 14 à 17 h.
Maison de la Famille : 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Maison de prisonnier : 15 à 19 h.
Police-Secours : service médical de nuit (Tél. 450).

Les funérailles de M. Narcisse Proot

Mardi, à 9 h. 45, en l'église Notre-Dame, ont été célébrées les funérailles de M. Narcisse Proot, vice-président de la société de boules « Les Rue-tout-Jus ». La levée du corps fut faite rue du Hasq, par M. le chanoine Vandermarlière, doyen de la paroisse, entouré d'un nombreux clergé. Devant le corbillard, on remarquait une plaque offerte à leur regretté vice-président par les membres de la société.

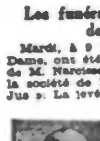

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Leeur, président de la Fédération de boules de Tourcoing; Villeys, représentant M. Jules Watteeuw, notre sympathique « Brouteux », président de la société des « Rue-tout-Jus »; Caplette, vice-président de la Fédération de l'U.N.C. et Parenty, président du groupe du Centre des anciens combattants; Omes et Scurbecq, amis personnels du défunt.

Le deuil était conduit par M. Robert Coens, gendre du défunt, qui avait pour deuillant, M. l'abbé Ludger, vicaire de la paroisse.

La messe fut dite par M. l'abbé Tollens, assisté de MM. les abbés Allays et Vuylsteke. Les chants furent interprétés par la chorale paroissiale.

Dans l'assistance, nous avons noté la présence de MM. Victor Tarel, adjoint au maire; Maes, secrétaire général de la Fédération des sociétés de boules de la ville; les présidents et les membres des commissions des sociétés locales, et un grand nombre d'amis du défunt.

L'inhumation a eu lieu au Cimetière principal.

L'ORCHESTRE Lucien LAHOUSSE (12 musiciens) - Sketchs, Chants, Attract. - au Grand Café, Gd'Place. Tg. Début vendredi 1er janvier et tous les dim. à 11 h. 30 et 16 h. 30. 71512

L'ouverture du centre d'accueil organisé par l' « Aide aux mères »

Ainsi que nous l'avons annoncé, l' « Aide aux mères » prépare actuellement un centre d'accueil, où les mamans pourront confier leurs enfants pendant la durée de leurs courses et démarches à des collaboratrices qui assureront une permanence tous les matins, sauf le dimanche. Les difficultés ont enfin été surmontées et nous avons le plaisir de préciser que le centre d'accueil fonctionnera à partir du lundi 4 janvier, de 9 h. à 11 h. 30, chez les Sœurs de la Présentation, 27, rue de la Cloche.

Le Comité remercie les personnes qui déjà ont apporté ou promis des objets destinés aux enfants durant leur passage au Centre d'accueil. Il se permet de renouveler son appel à tous ceux qui consentiraient à donner ou prêter des jouets ou d'autres objets tels que : chaises, fauteuils ou tables d'enfants, etc... D'avance, le Comité les en remercie et les prie d'envoyer le tout, soit 3, rue du Menin, les mardis et samedis matin, de 9 h. à 11 h., et les mercredis, de 15 à 17 h. ; soit directement à la Présentation, 27, rue de la Cloche, avec la mention : « Centre d'accueil de l'Aide aux mères ». Sur avis, le Comité se chargerait aussi de faire prendre les dons à domicile.

DAME TREMIS N'OUBLIE PAS. — La gendarmerie a arrêté Henri Lefebvre, 37 ans, garçon boulanger, 206, rue des Cinq-Voies, lequel a été condamné à six mois de prison pour vol, par la cour d'appel de Douai. Il a été déféré au parquet.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — La « Famille du soldat tourquennois » a reçu du Secours national une certaine quantité de bons d'achats de marchandises d'une valeur de 10 fr. (Bons de solidarité du Maréchal ». Ces bons ont été remis aux familles nécessiteuses de prisonniers. Les commerçants sont priés de les accepter et de les présenter au Secours national, 23, rue de Gand, pour remboursement, avant le 15 février 1943.

COMITÉ D'ACTION ARTISANALE. — Permanence mercredi, de 14 à 18 h., à l'annexe provisoire de l'Institut Colbert, 86, rue du Hasq.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-BLAISE. — Demain, mercredi, à 19 h. 15, répétition à la salle d'œuvres.

TAXE MUNICIPALE SUR LES DOMESTIQUES, PRÉCEPTEURS, PRÉCEPTRICES ET GOUVERNANTES. — Il sera incessamment procédé, à domicile, au recensement des domestiques, précepteurs, préceptrices et gouvernantes en service au 1er janvier 1943.

Ce recensement ne dispense pas les employeurs sous peine de doublement de la taxe, de faire, à chaque changement dans le personnel employé, la déclaration du départ et du sens des domestiques (y compris les chauffeurs) attachés à la personne qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, précepteurs et gouvernantes employés par eux. Il est rappelé que les déclarations en cours d'année doivent être faites dans le mois qui suit l'entrée en service et huit jours avant la fin du trimestre pour ceux qui veulent bénéficier du dégrèvement partiel pour suppression d'emploi.

...ET SUR LES CHIENS. — Le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe 1943 se fera de la même façon. Tous les chiens sont soumis à la taxe, y compris les animaux destinés au commerce ou à la vente. Les chiens des aveugles et mutilés à 80 % au moins sont exonérés de la taxe.

Les chiens sont classés, pour le paiement, en deux catégories :

1re catégorie (taxe 120 fr.) : tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est admis dans les maisons ou appartements, et les chiens de chasse. Tout chien servant à la chasse est imposé en 1re catégorie, sans qu'il y ait lieu de rechercher son origine.

2e catégorie (40 fr.) : chiens affectés exclusivement à la garde.

Les propriétaires des chiens de 1re catégorie retireront à l'hôtel de ville (bureau du cadastre), contre présentation du reçu, une carte numérotée et timbrée au millésime de l'année. Seuls, les chiens de première catégorie dont les propriétaires seront porteurs de cette carte pourront être rencontrés dans la rue.

LA TOMBOLA DES PRISONNIERS. — Nous rappelons que la distribution des lots se fera mercredi 30 et jeudi 31 décembre, de 9 à 12 h et de 15 h. à 17 h. 30, chez M. Odoux, Grand'place; puis à partir du 4 janvier, à la Famille du soldat tourquennois, 76, rue Saint-Jacques, tous les jours, de 9 à 11 h 30 et de 15 à 17 h. 30, sauf le mardi après-midi. Les lots seront remis contre présentation du billet gagnant.

MOUVAUX

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX. — Groupe du Hautmont. — Les jardiniers qui ont demandé la carte de jardinage officielle sont priés de retirer leurs plants de pommes de terre à Notre-Dame du Hautmont, 6, Mouvaux, tous les jours, de 9 h. à 11 h 30 et de 14 à 17 h. (Se munir de la carte de la société, de sacs et d'argent).

MARCQ-EN-BARŒUL

ŒUVRE DU COLIS AUX PRISONNIERS. — La permanence du jeudi 31 décembre pour la réception de colis préparés par les familles, est supprimée en raison des fêtes du nouvel an.

LOGEMENTS ET CANTONNEMENTS. — Les habitants qui ont eu des membres de l'armée allemande à loger dans le courant du mois de décembre sont invités à déposer à la mairie, guichet 8, du 1er au 5 janvier le billet de logement délivré par l'autorité militaire en vue du paiement des indemnités du cantonnement.

BONDUES

Distribution des nouvelles cartes d'alimentation et des tickets de ravitaillement

Mercredi 30. — 8 h. 15: rue du Bosquiel; 9 h.: route nationale du 1 au 113, carrière Lebrun; 10 h. 15: route nationale du 8 au 62; 11 h.: pavé du Molinel, La Chanterelle; 14 h. 15: Moulin Cardon, Forest, Beau-Séjour, pont d'Achelles; 15 h.: pavé des Ravennes, gravier de Mouvaux, Bois-Blancs Pot-de-Fer, Bas-Chemin; 16 h. 30: route nationale du 64 au 320, carr. Lagache

Jeudi 31. — 8 h. 15: rue de la Poste Place, rue Fouquet-Lelong, sentier Ma Campagne; 9 h. 15: rue César-Loridan, fort Montagne; 10 h. 30: chemin Saint-Georges, rue René-d'Hespel; 15 h. 15: route nationale du 115 au 303 pavé du Jambon.

Les consommateurs sont priés de se présenter munis de pièces d'identité et de leur ancienne carte d'alimentation. — Les tickets supplémentaires spéciaux pour malades et les suppléments F.E. seront distribués samedi 2 janvier, de 10 h. à 12 h. — Les cartes de lait seront distribuées ultérieurement.

HALLUIN

CONTROLE DES CHOMEURS : mercredi, de 15 à 16 h. ; samedi, de 10 à 11 h. Paiement des allocations le jeudi 31, de 14 h. 30 à 15 h. 30.

SECRÉTARIAT DES PRISONNIERS LIBÉRÉS. — Permanence mercredi, de 17 h. 30 à 19 h., au local, 42, rue Jean-Jaurès.

ETAT CIVIL. — Décès. — Omérine Vanwallegheem, 65 ans, s.p., chemin de Loisel, 75 bis.

RONCQ

La mort de la doyenne de la population

Lundi matin, en l'église Saint-Piat, ont eu lieu, au milieu d'une grande assistance, les funérailles de la doyenne de la population roncquoise, Mme veuve Alois Pieta, née Octavie Gœminne, décédée dans sa 96me année, en son domicile, rue des Chats-Huants, 127. Mme Pieta était originaire de Cruyshautem (Belgique), où elle était née le 24 février 1847. Brave et honnête ouvrière, elle était honorablement connue et estimée de tous. Elle avait élevé quatre enfants, dont trois sont encore vivants.

Des exercices de défense passive

Les sapeurs-pompiers de Roncq se sont livrés samedi matin à d'intéressants exercices de défense passive sous les ordres de leurs dévoués officiers, MM. Henri Beuvlet, lieutenant, et André Charlet, sous-lieutenant.

Le corps, au grand complet, était groupé à la mairie, à 10 h., quand le simulacre de l'alerte fut donné. Immédiatement, par les moyens les plus rapides, les pompiers se rendirent au dépôt du matériel de secours.

Quelques minutes plus tard, tous étaient munis des divers appareils propres à accomplir la mission dont chacun serait chargé, en cas de bombardement : pompes à incendie, extincteurs, brancards, voiturettes, trousses de pansement, etc...

L'exercice commença aussitôt, dans le quadrilatère formé par les rues des Chats-Huants, du Gaz, de Lille et des Arts.

Les résultats obtenus furent excellents et les hommes recurent de leurs officiers des félicitations pour la diligence et l'activité qu'ils avaient déployées à cette occasion.

L'exercice s'est terminé à 11 h. 30.

LINSELLES

LES TICKETS DE RAVITAILLEMENT POUR JANVIER. — Mercredi 30 : 8 h. 30 à 9 h. 30, 451 à 525 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 526 à 600 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 601 à 675 ; 14 h. 30 à 15 h. 30, 676 à 750 ; 15 h. 30 à 16 h. 30, 751 à 825 ; 16 h. 30 à 17 h. 30, 826 à 900.

Jeudi 31 : 8 h. 30 à 9 h. 30, 901 à 975 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 976 à 1.050 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 1.051 à 1.125 ; 14 h. 30 à 15 h. 30, 1.126 à 1.200 ; 15 h. 30 à 16 h. 30, 1.201 à 1.275 ; 16 h. 30 à 17 h. 30, 1.276 à la fin.

Les retardataires devront se présenter samedi 2 janvier, dans la matinée.

Les enfants ne seront pas admis à toucher les tickets de leurs familles.

Il est indispensable de se munir de l'ancienne carte d'alimentation.

TOURNEE DU PERCEPTEUR, vendredi 8 janvier, salle de la mairie, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 15h 30.

SECOURS NATIONAL. — La permanence du jeudi 31 décembre sera supprimée. La prochaine permanence aura lieu le mardi 5 janvier, à 14 h. 30, et ensuite chaque mardi au lieu du jeudi, aux mêmes heures.

UN ACTE DE PROBITE. — M. Georges Catteau, employé de tramways, rue de Kemmel, à trouvé, place de la Victoire, un porte-monnaie contenant une forte somme d'argent. Il l'a déposé à la mairie. Nos félicitations.

ROUBAIX

Au Kommando 1695 du STALAG XII A : L'équipe commandée par notre concitoyen Paul Hellin, *du Racing-Club de Roubaix (premier à genoux, à gauche), demeurant 118, rue Monge.*

MERCREDI 30 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui: saint Roger; demain, saint Sylvestre.
Soleil: 8 h. 46; 17 h. 01.
Lune: dernier quartier le 30.
Sapeurs-pompiers: No d'appel 303.33.
C. d'épargne: fermée.
Consultation de nourrissons: de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.
Goutte de lait: de 11 à 12 h.

La Croix-Rouge à l'honneur

SEPT INFIRMIÈRES de Roubaix ont reçu la croix de guerre

Au cours d'une réception intime, le Comité de la Croix-Rouge française de Roubaix a tenu à mettre à l'honneur sept de ses infirmières qui viennent de recevoir la Croix de guerre, en reconnaissance de leurs beaux états de service pendant la guerre.

Il s'agit de Mlles France Catteau, Josette Gadenne, Yvonne Jourdain, Andrée Speller, Simone Ballois, Paulette Méhuys et Marie Deschamps.

Après avoir donné lecture des citations particulièrement élogieuses qui leur ont valu cette distinction, le président M. Louis Poissonnier, en termes délicats, rendit hommage aux mérites de chacune, au dévouement et aux qualités professionnelles dont elles avaient donné de si nombreuses preuves au cours de la guerre.

Il ajouta que l'honneur qui leur était fait rejaillirait sur la Croix-Rouge française et mit en relief le formation morale et professionnelle que celle-ci s'efforce de donner à ses infirmières.

La cérémonie se termine par la remise à chacune des nouvelles décorées d'un souvenir qui leur rappellera cette manifestation de sympathie.

Voici le texte des citations décernées à ces sept infirmières :

Mlle France Catteau : Prisonnière à Zuydcoote le 4 juin 1940 ; rentrée le 4 juillet 1940. Excellente infirmière qui, dans des conditions particulièrement précaires et périlleuses, a fait preuve d'un dévouement inlassable, d'un courage remarquable et de bravoure, tant à Valenciennes qu'à Béthune, que pendant une retraite difficile, fatigante et pleine de dangers

De gauche à droite, en haut : Mlles Simone Ballois, Josette Gadenne; *au milieu,* Mlles France Catteau, Yvonne Jourdain ; *en bas,* Mlle Paulette Méhuys.

Du 27 mai au 20 juin, a fourni un travail de 16 heures par jour à l'H. O. E. de Zuydcoote, où l'ambulance a soustentonné, ne prenant presque pas de repos et sacrifiant tout aux blessés.

Digne des plus beaux éloges pour sa conduite et sa tenue.

Mlle Josette Gadenne : Infirmière d'un courage digne d'éloges et d'une excellente tenue. A fourni durant la bataille un travail de tous les instants. D'un dévouement remarquable.

Tant à Valenciennes qu'à Béthune, elle s'est dévouée sans compter au service des blessés, dans des conditions parfois périlleuses. Mérite des félicitations.

Mlle Yvonne Jourdain : Infirmière remarquable, très instruite, ordonnée, a rendu des services incomparables.

Courageuse, elle s'est dépensée sans compter, travaillant sans prendre presque de repos.

Comme chef d'équipe, s'est montrée à la hauteur de sa tâche. Brave, dans des conditions de travail souvent périlleuses et sans aucun confort.

A mené la vie de soldat. Infirmière inspirant le respect par sa belle tenue. Mérite les plus beaux éloges.

Mlle Andrée SPELLER

Mlle Andrée Speller : Infirmière de l'hôpital complémentaire Cazin à Boulogne-sur-Mer, courageuse et dévouée, a prodigué ses soins aux blessés pendant toute la durée du combat et a été emmenée en captivité avec les blessés qu'elle n'a pas voulu abandonner.

Mlles Simone Ballois, Paulette Méhuys et Marie Deschamps ont mérité la citation collective suivante : Infirmières d'une haute valeur professionnelle et morale, ayant toujours fait preuve dans les circonstances les plus périlleuses des plus belles notions de devoir et de courage.

Ces citations se passent de commentaires et montrent bien le travail admirable fourni par nos infirmières pendant la guerre.

Qu'elles en soient félicitées.

ROUBAIX-STYLO, 58, r. de Lannoy.

Les examens de sténographie

Voici la liste des lauréats des examens de sténographie organisés par le Cercle sténographique roubaisien le 22 novembre dernier :

Examen préparatoire. — M. André Béghin, Mlles Bischoff Marie-Alphonse, Briche Thérèse, Cokéle Marie-Thérèse, Compernolle Nicole, Corman Renée, Deschamps Geneviève, M. Despierre Henri, Mlles Destin Odette, Hoine Marie-Paul, Kreiax Hélène, Lecomte Thérèse, Marst Thérèse, Michaux Jeanine, Migaon Nadia, Narquant Thérèse, Pierpont Bernadette, Sabaub Lucienne, Steelens Denise, Thienpont Odette, Valentin Maria, Vandemeulebroucke Renée, Vanelslande Odette, Vanlaer Louise, Van Welden Micheline.

Examen théorique. — M. Bagein Robert, Mlles Baudelaire Geneviève, Barbes Eliane, Bourgeois Thérèse, M. Broutin Maurice, Mlles Bucson Suzanne, Burzene Paulette, M. Carrette Jean, Mlles Cauchetaux Suzanne, Clauss Huguette, Dauphin Marie-Paule, Debarbieux Fréfever Yolande, Delannoy Ginette, Deschodt Simone, Desile Jeanne, Dervancker Simone, Dierick Aimée, Dominicus Andrée, Duchenne Lucie, Dutilleul Jacqueline, Fruleux Suzanne, Gahide Ginette, Gillet Antoinette, M. Jovenaux Jean, Mlles Leclercq Elisabeth, Leclercq Marie-Thérèse, Leveaux Thérèse, Malabœuf Jeanine, Mores Germaine, Motte Marie-Madeleine, Odou Irène, Parmentier Thérèse, Piéters Henriette, Rosset Denise, Simon Irène, Tempelaere Andrée, Vandaele Jeannine, Vandeherewaghe Jeannine, Van Poucke Marie-Paule, Willecomme Léa.

Pratique élémentaire (75 mots). — Mlles Berte Thérèse, Beuscart Cécile, Boscart Thérèse, Bourel Huguette, Bultjauws Simone, Carton Anne-Marie, Catteau Renée, Crève Jacqueline, Debouscher Léone, Deffenain Odette, Dekeuser Denise, Delacoochy Geneviève, Dereu Marguerite, Dereux Marie-Thérèse, Dernoncourt Andrée, Derouiers Renée, Dervitte Thérèse, Desbouvries Jacqueline, Desmaréchaux Claire, Desreux Hermance, Dhainaut Armelle, M. Dozier René, Mlles Dumortier Lucie, Dupres Monique, Duquesnoy Marie-Ange, Peys Marie-Jeanne, Florin Marie-Antoinette, Gales Suzanne, Guyot Christiane, Henneuse Jeanine, M. Hennion Roger, Mlles Hespel Marie-Louise, Inghels Evelyne, Ledue Renée, Lelong Thérèse, Lemaigre Francine, Martin Jacqueline, Masselier Micheline, Monnet Huguette, Faria Renée, Petit Eliane, Petit Thérèse, Raes Georgette, Renard Emilienne, Renard Lucile, Renard Marcelle, Rousset Rachel, Rousset Jacqueline, Saint-Ghislain Thérèse, Sibille Micheline, Sies Thérèse, Tassart Marcelle, Thoumire Adrienne, Tiberghien Eliane, Tiberghien Jeanne, Tricot Denise, Vancoppenolle Yvonne, Urbain Eliane, Vandemeulebroucke Rachel, Vandenberghe Renée, Van Royen Claire, Verbergbte Alice, Verdicht Jacqueline, Verkindt Jacqueline, Vyncker Monique.

Examen commercial (100 mots). — Mlles Beghien Marguerite, Benier Thérèse, Bettremieux Henriette, Bosquart Anne-Marie, Debooter Thérèse, Deschamps Renée, Devender Jeanine, Druet Denise, Duhem Huguette, Duquennoy Janine, Duthoy Suzanne, Florin Denise, François Yvette, Haquette Simone, Honoré Thérèse, Horet Agnès, Joyez Huguette, Kennebrock Gisèle, Laporte Denise, Larange Francine, Leclerc Geneviève, M. Leclercq Jacques, Mme Lefebvre Jeanne, Mlles Luce Thérèse, Martyn Jeanne, Mathon Anne-Marie, Planquelle Gabrielle, Pollet Gisèle, Ridelle Françoise, Sergent Renée, Soyez Noëlle, Vandenberghe Yvonne, Vandendriesche Jeanne, Vanderstraeten Paule, Mme Wuydin-Broyon Alice.

Examen commercial supérieur (120 mots). — Mlles Aelbrecht Anne-Marie, Behagle Yvonne, M. Békaert Emile, Mlles Boussemart Monique, Desbonnet Georgette, Devos Renée, Ghesquière Thérèse, Girardin Josette, Laurent Françoise, Leveugle Marie-Thérèse, Mesnay Suzanne, Snauwaert Bérangère, Stua Gilberte, Vandevenne Gabrielle, Warp Geneviève, Wattel Alice.

Examen professionnel (150 mots). — Mlles Beulens Marguerite, Parent Jacqueline, Selosse Rosette.

Dans la sûreté

La fameuse équipe de policiers Nisse et Vanessche ne sera bientôt plus. En effet, ces deux inspecteurs de la brigade judiciaire sont compris dans le récent mouvement administratif.

M. Achille Nisse, inspecteur souschef de 2me classe, est nommé à Béthune, et M. Robert Vanessche, inspecteur de 1re classe, à Lens. Ils laisseront derrière eux le souvenir de deux policiers habiles et particulièrement actifs.

M. Nisse, qui fait partie de la Sûreté depuis 1936, n'a-t-il pas à son actif quelque 380 arrestations, opérées seul ou avec ses différents co-équipiers, MM. Alart ou Vanneche.

M. Robert Vanneche, plus jeune dans la carrière, avait déjà fait ses preuves et, avec l'inspecteur sous-chef Nisse, ou isolément, il avait arrêté lui aussi pas mal de malfaiteurs.

La Sûreté perd avec eux deux excellents éléments. Nous leur souhaitons une brillante carrière dans les nouveaux postes qui leur sont confiés.

LOTERIE NATIONALE

Pour la 22e fois, le gros lot de six millions, plus un lot de un million 200.000, ont été gagnés par les dixièmes Gueules Cassées. 15 millions de lots pour la 23e tranche. - Pour vos étrennes, faites cadeau de dixièmes GUEULES CASSÉES. - Exigez-les. 30018d

DANS UN SOUS-SOL. — Les sapeurs-pompiers ont été appelés, mardi, vers 11 h., chez M. Lemaire, 1, avenue Gustave-Delory, où un commencement d'incendie s'était déclaré, dans un sous-sol. Les dégâts sont minimes.

UNE MAUVAISE CHUTE. — Lundi, vers 21 h., Mme Romanie Lambrecht, 85 ans, domiciliée 45, rue Jules-Guesde, cour Ghestem, 12, est tombée Grande-Rue, et s'est fracturé le fémur droit. Elle fut secourue par la police et admise à l'hôpital.

UNE AUTO CONTRE UN TRAMWAY. — Lundi, vers 16 h. 30, un accident s'est produit entre le tramway N° 666, conduit par M. Maurice Delrue, rue de Lorm, à Wattrelos, et une voiture des Etablissements Kuhlmann, pilotée par M. Kléber Tribout, 31 ans. Tout s'est borné à des dégâts insignifiants.

UNE CHAMBRE EST MISE A SAC... — Mme Marguerite Bicart, 42, rue de l'Alouette a déposé une plainte contre un inconnu qui a pénétré chez elle, et a enlevé pas mal de choses dont trois draps, deux rideaux, un costume d'enfant, un couvre-lit, le tout évalué à 3.000 frs.

...ET L'HOTEL DES FINANCES EST DÉBARRASSÉ DE SES RIDEAUX. — D'autre part, on sait que l'administration des contributions directes va s'installer dans un nouvel immeuble, 5, rue du Curoir.

Déjà, les contrôleurs de « Roubaix-banlieue » y ont leurs bureaux. On s'est aperçu lundi matin que l'on avait emporté tous les rideaux « défense passive » de ces bureaux !

AUX JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX. — La société avise ses membres participants qui ont demandé la carte de jardinage officielle que la distribution de plants de pommes de terre aura lieu au 12, rue Archimède à Roubaix.

Prière de se munir de la carte de la société, d'emballage et d'argent.

La distribution aura lieu tous les jours jusqu'au 10 janvier, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Le magasin sera fermé le 2 janvier.

D'autre part, les groupes Pennel et Flipo, Mamagram, Hutin central, Vieux-Hutin, Perche, Deldalle, boulevard d'Armentières, Danemark, Tannerie A et B, distribution de plants de pommes de terre mercredi 30 chez M. Delobelle, 138, boulevard de Metz, à Roubaix, de 14 h. à 18 h. Prière de se munir de la carte de la société, d'emballage et d'argent.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX (Groupes Motte-Bossut Velours A.B.C.D.). — Les jardiniers de ces groupes sont priés de passer d'urgence à l'usine Motte-Bossut Velours pour retirer leurs plants de pommes de terre. Se munir de sacs étiquetés d'argent et de la carte de la société

CHORALE SAINT-MICHEL. — La répétition générale aura lieu exceptionnellement, mercredi 30, à 19 h. 30, au cercle, avenue Cordonnier.

PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ROUBAISIENS. — Exceptionnellement, la recette de janvier aura lieu le 2me samedi de janvier, de 14 à 17 h. Pour les autres mois, la perception des cotisations se fera comme précédemment, c'est-à-dire le 1er samedi, de 14 à 17 h., 59, grande-rue.

ACADEMIE DES SPORTS. — Boxe et culture physique mardi et mercredi, de 17 à 20 h. Obligatoire pour ceux qui boxent dimanche prochain à Roubaix. — Ping-pong: jeudi, de 17 h.

Pour vous, Mesdames..
LŒTITIA
Fourrures
66, rue de la Vigne, 66, ROUBAIX
30149

COLISÉE
A partir du JOUR DE L'AN
L'ASSASSIN HABITE AU 21
Locat. ouverte demain mercredi et jeudi, de 10 h. à midi et 2 à 6 h. 30.

CROIX

LOGEMENT ET CANTONNEMENT DE TROUPES. — Les habitants qui ont logé des troupes, cantonné des chevaux ou du matériel de l'armée d'occupation dans le courant du mois de décembre, sont invités à remettre à la mairie (bureau des réquisitions) le bon de réquisition qui leur a été délivré par les autorités militaires, en vue du règlement des indemnités de logement. Dernier délai: mardi 5 janvier.

CHAMBRE PROFESSIONNELLE DÉPARTEMENTALE DES HOTELIERS, RESTAURATEURS ET DEBITANTS DE BOISSONS. — Les débitants de boissons de Croix et de Wasquehal sont avisés que la distribution mensuelle des tickets de denrées qui avait lieu auparavant chez M. Grosse, se fera désormais, à partir du 2 janvier 1943, chez M. Guénot, place de la République, à 30017d Croix.

LES HABITANTS DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ, omis dans l'horaire public pour la distribution des tickets de ravitaillement, seront servis le mercredi 30, 2me bureau, de 15 h. 30 à 17 h. 30.

WATTRELOS

OCCULTATION DES LUMIERES. — Il a été constaté que l'occultation des lumières laisse encore à désirer. En particulier les fenêtres de derrière et les verrières ne pouvant être vues de la rue ne sont dans certains cas, même pas occultées.

M. Florimond Lecomte, maire, se voit dans l'obligation d'adresser un dernier avertissement à la population pour que tous les manquements à l'occultation soient immédiatement supprimés.

Les services de police et de défense passive ont reçu des instructions formelles pour que soient constatées, dès aujourd'hui, par des procès-verbaux, toutes les insuffisances de camouflage.

Une surveillance spéciale sera faite des devantures et vitrines des maisons d'habitation, magasins, maisons de commerce, lampes de bicyclettes, lampes de poche, enfin de toutes sources de lumière d'où qu'elles viennent.

Les habitants sont particulièrement invités à s'assurer qu'aucun rayon n'est projeté sur l'extérieur par les interstices des portes et fenêtres.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX. — Plants de pommes de terre (Groupes Filature Sartel, Sartel A, Sartel B, Leers, Desclée-Wattrelos, Saint-Liévin, Broche-de-Fer, Déviation, Boucieaut, Stein). — Inscriptions les mercredi 30 et jeudi 31, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h., à la Filature du Sartel, rue de la Tannerie, à Wattrelos (demi-hâtives par lots de 20 kilos. Se munir de monnaie et d'emballages). Réservé aux jardiniers ayant fait leur demande de carte de jardinage.

POUR LES PRISONNIERS ET LES PAUVRES. — Un jeu de piquet organisé chez Mme Ve Impens, cafetière, rue Pierre-Catteau et M. Deviaminck, cafetier, rue d'Oran, ont permis à ces derniers de remettre 650 fr. au comité d'assistance aux prisonniers et 650 fr. au dispensaire.

SYNDICATS LIBRES. — Exceptionnellement, la permanence aura lieu mercredi 30, de 17 h. 30 à 18 h. 30 à la Maison des Syndicats libres, 36, rue Saint-Joseph.

JARDINS POPULAIRES DE FRANCE. — Les sociétaires de la section de la Bellierie, sont priés de venir leurs cotisations chez M. Droulers, 2, rue Edouard-Vaillant, de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h., mardi, mercredi et jeudi. Se munir de la carte verte.

U. F. N. — Mercredi 30, de 14 à 15 h., au siège central, café Delcroix, grand'place, dernière permanence pour les adhérents des différents quartiers qui n'ont pas participé à la tombola de Noël. Les inscriptions pour la soirée pourront encore être reçues. Il est rappelé que la carte rouge U.F.N. sera exigée.

WATTRELOS HOCKEY CLUB. — Mercredi, à 18 h. 45, réunion chez Duhamel, paiement des cotisations. — Dimanche, à 10 h. 30, entraînement général.

LANNOY

Un individu se fait passer pour policier et vole un vélo

La petite Jeanne Meurisse, 13 ans, rentrait samedi chez ses parents, 43, rue Nationale, montée sur son vélo.

Tout à coup, un individu fit irruption devant elle, en faisant de grands gestes et lui cria :

— Police ! je réquisitionne votre vélo. Vous viendrez le chercher à la ferme...

La petite Meurisse descendit de machine : l'autre s'en empara et disparut rapidement, à toutes pédales.

Bien entendu, rentrée chez elle, la jeune cycliste raconta sa mésaventure... et ses parents s'empressèrent de l'envoyer déposer une plainte à la police.

Elle s'y trouvait, quand un individu se présenta, l'air affairé, et signala « à toutes fins utiles », qu'on avait abattu clandestinement un veau à la ferme Herbaut.

Des gendarmes s'y rendirent aussitôt et trouvèrent en effet un veau mort. Seulement, la bête était morte durant la nuit, et le fermier, parfaitement en règle, avait signalé la chose à la mairie, qui lui avait donné l'autorisation de l'enfouir.

On se mit à la recherche du dénonciateur, et l'on ne tarda pas à se convaincre qu'il s'agissait de l'individu qui avait enlevé le vélo de la jeune Jeanne Meurisse.

Peu après, cet individu, Joseph Merlin, 43 ans 8, rue Jules-Guesde, à Lys, était arrêté. Il sera déféré au parquet sous l'inculpation d'usurpation de fonctions.

Ajoutons qu'il s'était déjà fait passer pour un inspecteur de la brigade mobile.

LYS

Une messe supplémentaire, le dimanche, à Saint-Luc

A partir du dimanche 3 janvier, une messe supplémentaire sera célébrée le dimanche en l'église Saint-Luc. Les offices auront lieu aux heures suivantes : 7 h., 8 h. 30, 10 h. et 11 h. 30.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 31, à 16 h., à l'école maternelle, rue Jeanne-d'Arc.

L'OCCULTATION DES LUMIERES laisse encore à désirer. Cest ainsi que les fenêtres de derrière ne pouvant être vues de la rue ne sont pour la plupart pas camouflées, de même que les lampes de poche et de bicyclette. Un dernier avertissement est donné à la population. La police a reçu des ordres sévères pour réprimer toute infraction.

TOUFFLERS

L'ouverture d'une chaufferie publique

Grâce à des démarches faites auprès du Secours national, une chaufferie publique est ouverte tous les jours, de 13 h. à 16 h., dans la petite salle derrière l'église.

Dès aujourd'hui, les Toufflerois qui le désirent peuvent y avoir accès.

C'est là une initiative heureuse dont la population saura gré au Secours national.

RATIONS SUPPLEMENTAIRES. — Les futures mamans et les malades en possession d'un certificat du docteur Lafaye pourront passer à la mairie, jeudi 31 dans l'après-midi, pour compléter leur feuille de tickets supplémentaires.

LEERS

La fête familiale des Amicalèles

Le jour de Noël, dans la salle des fêtes de l'école de garçons, l'Amicale des anciens élèves a donné une fête familiale qui obtint un éclatant succès et à laquelle participa un très nombreux public. Les intermèdes de chant, la comédie bruxelloise et le concours de chant furent pleinement réussis. Nous publierons ultérieurement la liste des lauréats de ce concours.

LA MATINÉE RÉCREATIVE DU CERCLE SAINT-LOUIS. — Dimanche, dans la salle des fêtes du Cercle Saint-Louis, la troupe lyrique de la société « La Jeunesse Sportive » a donné le premier des concerts organisés au profit de sa caisse. Un public très nombreux avait tenu à venir applaudir les acteurs qui se distinguèrent particulièrement dans l'interprétation du drame en un acte « Le Secret d'Hurlour » et dans les sketches et scènes comiques. La « clack'Ett Jazz » se produisit dans diverses exécutions de son répertoire et recueillit autant de chaleureux applaudissements.

Dimanche 3 janvier, une seconde représentation aura lieu à 15 h. On peut louer ses places dès maintenant au Foyer populaire.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX. — Les membres de la société ayant réclamé une carte de jardinage et ayant déclaré vouloir planter des pommes de terre pourront obtenir les plants dont ils ont besoin, samedi 2 janvier, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h., à l'ancienne salle des fêtes derrière l'église. Ils devront se munir de la carte de la société, de leur carte de ravitaillement et de sacs. Le prix est fixé à 4 fr. le kilo.

Tirages financiers

VILLE DE PARIS 2 % 1899

Le N° 133.504 gagne 100.000 francs.
Le N° 126.504 gagne 10.000 francs.
Le N° 79.504 gagne 10.000 francs.
Trente Nos gagnent chacun 1.000 fr.

Belle... JUSQU'AU BOUT DES cheveux
SHAMPOOING GIBBS

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL — A MI-COURSE

Lens, le plus régulier, Reims et Rouen ont seuls affirmé leurs prétentions au titre

Si le championnat se disputait en deux manches, Lens aurait gagné la première. Il termine, en effet, les matches-aller avec deux points d'avance sur son plus proche rival.

L'équipe minière est bien à sa place. Elle est solide, régulière, possède une des meilleures lignes intermédiaires de France et aussi des réserves nombreuses qui lui permettent de pallier à toutes les absences. C'est certainement ce fait — trop rare actuellement parmi nos grands clubs, lesquels souffrent beaucoup de l'absence de « doublures » de classe suffisante — qui pourrait bien, finalement, faire pencher la balance en faveur de Lensois.

Toutefois, notons que, s'